

NOS FORMATIONS

Notre cabinet dispense régulièrement des formations à l'attention des élus, cadres territoriaux ou professionnels de droit privé (entreprises publiques locales notamment).

Il est enregistré comme organisme de formation auprès du Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes sous le numéro 84 69 14906 69 conformément aux dispositions de l'article R. 6351-6 du Code du travail.

Nous pouvons répondre à vos besoins de formation sur tous les aspects du droit public et organiser des opérations de formation sur mesure dans le cadre de vos obligations en matière professionnelle.

EXEMPLES DE FORMATIONS DISPENSEES PAR MAËLLE COMTE ET MELANIE HAMON

La passation et l'exécution des marchés publics

Le risque pénal des élus et des fonctionnaires

Les fondamentaux de la domanialité publique –
appréhender les fondements du droit de la
voirie

Office de tourisme : mode d'emploi

Les montages contractuels complexes

Intercommunalité : bases, bilan et perspectives

La réhabilitation des installations d'ANC

Laïcité

Droit administratif et chasse

Passer un marché public

Réformes des Collectivités territoriales

Contentieux administratif : Maîtriser les
procédures contentieuses

La 1ère année du mandat municipal

Les choix des modes de gestion

METHODOLOGIE PROPOSEE

MOYENS PEDAGOGIQUES UTILISES EN AMONT DE LA FORMATION

- ✓ envoi par mail à chaque stagiaire d'un questionnaire pédagogique sur leurs attentes respectives (motivation de l'inscription, sujets à traiter lors de la formation)

PEDAGOGIE LORS DE LA FORMATION

- ✓ utilisation d'un support pédagogique clair illustré par de nombreux schémas
- ✓ points d'étapes à la fin de chaque thème abordé avec des mises en situation
- ✓ modalités d'évaluation à l'issue de la formation
- ✓ questionnaire de satisfaction distribué à tous les stagiaires (qualité de la formation, du formateur, du support de formation, appréciation générale)

NOS INTERVENANTS

MAËLLE COMTE, AVOCAT, 12 ANS D'EXPERIENCE, MAITRE DE CONFERENCE EN DROIT PUBLIC

AVOCATE

- ✓ avocat en droit public disposant de nombreuses références tant en conseil qu'en contentieux

MAIS AUSSI FORMATRICE ET MAITRE DE CONFERENCE

- ✓ docteur en droit public depuis 2011
- ✓ forte activité de recherche en droit public garantissant une veille juridique permanente (2 ouvrages et des dizaines d'articles et de notes de jurisprudences publiés)
- ✓ participation à des colloques et organisation de nombreuses formations à l'attention des collectivités territoriales et de leurs groupements

MELANIE HAMON, AVOCAT, 10 ANS D'EXPERIENCE, SPECIALISTE EN DROIT PUBLIC

AVOCATE

- ✓ certificat de spécialisation en droit public délivré en 2017 par le Conseil National des Barreaux
- ✓ plus de 300 missions en conseil et contentieux au service de personnes morales de droit public ou personnes privées chargées de missions de service public
- ✓ des compétences acquises au sein de cabinets parisiens de renom spécialisés en droit public (*dont 6 années de collaboration aux côtés d'Eric Landot et de Yann Landot - pôle Intercommunalité du cabinet Landot & Associés*)

ET FORMATRICE

- ✓ des formations dispensées très régulièrement à l'attention des élus, cadres de la fonction publique ou professionnels de droit privé chargés de mission de service public
- ✓ intervention depuis plusieurs années en tant que formatrice pour plusieurs organismes de formation (Le Moniteur, Comundi, EFE, AMF, Territorial, AIDIL) ou directement auprès de la clientèle de son cabinet

Les demandes de devis peuvent être adressées à l'adresse suivante : associés@mch-avocat.com